

A mon ami,

Alfred Jumeau,

P. B. Gaspé  
P. B.

PHILIPPE A. DE GASPÉ

PHILIPPE AUBERT

DE GASPÉ

PAR

L'ABBÉ H.-R. CASGRAIN

25  
2901  
u237.5  
+ 3  
15

---

QUÉBEC

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE LÉGER BROUSSEAU

7, Rue Buade

1871

Tous droits réservés.

# PHILIPPE A. DE GASPÉ <sup>1</sup>

---

## I

### SOUVENIRS D'ENFANCE.

Le souvenir du vieil ami, qui vient de me quitter pour toujours et que tous mes compatriotes pleurent avec moi, se perd dans le crépuscule de ma première enfance. Malgré ce que cette réminis-

1. Malgré les sollicitations de mes amis, j'étais décidé à ne pas faire la biographie de M. de Gaspé : d'abord à cause de l'impossibilité où je suis d'écrire sans le secours d'une plume étrangère ; ensuite à cause des liens de parenté qui m'unissent à M. de Gaspé. Mais un si grand nombre

cence a de personnel, je veux la raconter ; car elle me donnera l'occasion de décrire l'antique manoir des seigneurs de Gaspé, et d'ouvrir au lecteur un aperçu dans l'intérieur de cette famille aux habitudes si étrangères à notre temps.

Avez-vous remarqué, à l'aube du jour, quand les premières lueurs de l'aurore traçant, sur la crête de nos montagnes, ce pâle sillage que nos habitants appellent *la barre du jour*, avez vous remarqué ces vapeurs diaphanes qui flottent souvent à l'horizon : fantômes gracieux que l'œil suit comme un beau rêve qu'on

d'amis des lettres m'ont réitéré cette demande, me disant que personne n'avait connu l'auteur des *Anciens Canadiens* aussi intimement que moi, et n'avait été mieux à portée de l'apprécier, que j'ai dû céder enfin à leurs instances.

MONTREAL  
NON DE LAISSE

craind de voir s'évanouir, et dont la silhouette vague et indécise se confond parfois avec l'azur du ciel? C'est dans ce même demi-jour de l'intelligence qui s'ouvre, semblable à ces formes attrayantes, que se dresse dans mon passé la douce et lointaine apparition du bon vieillard dont je vais vous dire la vie.

Mon père et ma mère avaient l'habitude de faire, chaque année, quelques visites à nos parents et amis échelonnés dans chaque paroisse, le long du fleuve, depuis la Rivière-Ouelle jusqu'à Québec. Parfois, plusieurs des enfants étaient admis à l'insigne bonheur de les accompagner. C'était alors une fête sans pareille, on l'attendait avec impatience comme un jour de l'an, on se faisait compter les jours, on en rêvait. Ces promenades, avec les beaux tours sur le

fleuve que notre père nous faisait faire dans son yacht, sont les souvenirs que j'ai gardés le plus vivement gravés dans ma mémoire d'enfant.

Dans ce temps-là, (je parle de plus de trente ans passés) on voyageait encore; c'était un événement qu'un départ. Aujourd'hui, comme dit le proverbe moderne, on ne voyage plus, on arrive. Il fallait deux grandes journées pour monter de la Rivière-Ouelle à Québec. Le voyage était déterminé et fixé des mois d'avance. La semaine précédente, des lettres partaient pour annoncer l'arrivée.

De bonne heure le matin, toute la *maisonnée* était en mouvement. La *barouche*, espèce de carosse comme on n'en voit plus, sortait de la remise dans la cour. La barouche était un monu-

ment, comparée aux grêles véhicules d'aujourd'hui qui ont plutôt l'air de vélocipèdes.

John, le fidèle groom, vieux matelot anglais naufragé que mon père avait recueilli, arrivait de l'étable avec les deux chevaux noirs, dont les noms singuliers, Pompée, César, retentissent encore à mon oreille. Il les attelait à la barouche, puis grimpait sur le siège à une hauteur phénoménale, et arrivait solennellement, le fouet à la main, devant la porte.

— *John, you are in time*, lui criait mon père.

John, en effet, véritable anglais, phlegmatique et taciturne, était la précision même.

Au moment du départ, mon père réunissait toute la famille, avec les domes-

tiques, dans le salon, et récitait une prière pour demander à Dieu de bénir le voyage.

Puis, c'était une ronde d'embrassements, et nous montions, les uns après les autres, les gradins de la barouche, espèce d'échelle de Jacob, qui se repliait dans la voiture comme un livre. Il me semblait alors que ça devait être comme cela dans le paradis.

Le soleil, déjà haut sur l'horizon des Alléghanys, nous regardait de son grand œil réjoui. Il faisait toujours beau ce jour-là : autrement nous ne partions pas.

Enfin la caravane s'ébranlait : nos voix enfantines gazouillaient comme une couvée d'oiseaux, et c'était à grandes peines qu'on pouvait contenir dans la voiture notre frétilant bonheur.

Comme toute la nature était belle

alors ! Comme elle nous souriait avec amour ! La fée magique de l'enfance avait touché chaque objet de sa baguette. Le ciel, les prairies, les montagnes, la mer, tout était enchanté. L'azur du firmament était plus limpide, les campagnes plus verdoyantes, les montagnes plus ombragées, la mer plus chatoyante des feux du jour.

Je vois encore, dans les guérêts, les moissonneurs, la faucille à la main, parmi les gerbes ; dans les prairies, les faucheurs qui s'arrêtaient pour nous saluer, selon la belle coutume canadienne, lorsque nous passions : j'entends le bruissement du foin qui tombe sous les grands coups de faux. Je suis de l'œil les goglus, au plumage d'or et d'ébène, qui chantaient à ravir, en voltigeant sur les prés, ou perchés sur les

clôtures. Je vois sauter, sur la poussière du chemin, les sauterelles, autour des roues et sous les pas des chevaux.

Lorsque nous rencontrions quelque pauvre, marchant dans la même direction que nous, s'il était vieux ou paraissait fatigué, mon père disait à John d'arrêter et faisait monter le pauvre dans la voiture. Il prenait de là occasion de nous donner une leçon.

— Mes enfants, disait-il, il faut respecter les pauvres, toujours les saluer, les secourir : ils sont les frères de Jésus-Christ.

Nous n'aurions jamais oublié d'ôter notre chapeau en passant devant les croix que nous rencontrions souvent le long de la route. Dans les anses, soit de Sainte-Anne, soit de Saint-Roch, où les maisons sont plus clair-semées, nous récitons le chapelet.

Enfin après bien des arrêts, de paroisse en paroisse, nous arrivions, dans l'après-midi, au manoir de M. de Gaspé.

C'est là que m'apparaît, pour la première fois, l'aimable physionomie du "bon gentilhomme". M. de Gaspé, debout devant sa porte, entouré de ses enfants, nous attendait, le sourire sur les lèvres, le cœur sur la main.

La résidence seigneuriale, que M. de Gaspé a immortalisée dans ses *Anciens Canadiens* sous le nom de manoir d'Haberville, s'élève, à quelques arpents du fleuve, en face d'un petit cap ombragé de pins, d'épinettes et de bouleaux, et aux pieds duquel passe le *chemin du roi*.

Une vue superbe s'étend de là sur le fleuve tout parsemé d'îles. En face, ce sont les deux Piliers, le Pilier de Bois, et le Pilier de Roche avec la

tour de son phare, " l'un désert et aride comme le roc d'Oea de la magicienne Circé, tandis que l'autre est toujours vert comme l'île de Calypso. " Plus loin c'est la Batture aux Loups-Marins et l'île aux Oies avec l'île aux Grues, et tout à fait *sous le nord* l'île aux Coudres. A quatre ou cinq lieues de distance, de l'autre côté du fleuve, la longue et formidable chaîne des Caps, aux nuances bleuâtres, ferme l'horizon.

Le manoir qui aujourd'hui tombe en ruine, est une construction d'assez modeste apparence, à un seul étage, au toit roide et élancé, avec deux ailes qui projettent du côté de la façade. Il fut bâti, peu de temps après la conquête, pour remplacer le manoir primitif qui avait été incendié par les Anglais en 1759. Le second manoir n'avait de remarqua-

ble que son air de propreté et de blancheur uniforme qui faisait ressortir ses vives arêtes sur la verdure et le feuillage des vergers. Des parterres de fleurs, un jardin potager, quelques allées d'arbres fruitiers, que M. de Gaspé cultivait avec amour, embellissaient l'avenue qui conduit à la porte d'entrée.

Le silence, l'abandon et la décadence ont aujourd'hui remplacé les soins diligents, l'animation de la vie, les éclats de rire bruyants qui faisaient retentir les salons et les bocages de cette demeure, quand la nombreuse famille de M. de Gaspé l'habitait. A l'époque reculée dont je parle, elle était remplie d'hôtes aussi aimables que spirituels, qui faisaient de l'hospitalité la plus large part et le bonheur de leur vie.

On aimera peut-être à connaître les

noms de cette société qui a complètement disparu : c'était d'abord M. de Gaspé et Madame de Gaspé, née Susanne Allisson ; Madame Allisson, née Thérèse Baby, belle-mère de M. de Gaspé ; Madame de Gaspé, née Dlle. Catherine de Lanaudière ; Mlle. Marie-Louise-Olivette de Lanaudière, tante de M. de Gaspé, enfin la nombreuse famille de ce dernier. Une douce gaieté, assaisonnée du vieil esprit français, animait cette belle société, dont M. de Gaspé était l'âme. Sa verve intarissable, sa tournure d'esprit si originale, ses connaissances variées, son talent de narration faisaient oublier les heures en sa compagnie. Durant les longues soirées, quand la conversation commençait à languir, il ouvrait sa belle bibliothèque, en tirait un livre, prenait quelque passage

choisi de Racine, de Molière, de Shakespeare ou d'autres, et en divertissait ses auditeurs avec un talent de lecture incomparable.

Ce genre d'amusement était si attrayant pour lui et pour sa famille qu'il avait traduit en français et copié de sa main presque toutes les œuvres de Walter Scott qu'il lisait tout haut le soir.

Ceci explique le mystère des *Anciens Canadiens*, cette fleur de printemps éclose sous les neiges de l'hiver. L'étude approfondie des grands maîtres avait perfectionné depuis longtemps le talent de M. de Gaspé, élaboré dans son cerveau cette conception, si savante et à la fois si simple, qui en est sortie tout-à-coup complète et toute vêtue, comme la Minerve antique.

De temps à autre, pour initier ses

enfants aux plaisirs de l'intelligence, M. de Gaspé leur faisait exercer une petite pièce de théâtre tirée des œuvres si jolies de Berquin, ou des contes des Mille et une Nuits. On improvisait un théâtre dans le grand salon, et la pièce était jouée aux applaudissements de quelques amis et des censitaires du voisinage qu'on invitait à prendre part à cette petite fête.

La chasse, la pêche, les promenades au bord de la mer, les soins de son domaine, la culture de ses jardins, les conseils qu'il donnait gratis à tous ceux qui venaient, de près comme de loin, pour le consulter en sa qualité d'avocat, remplissaient le reste de ses journées.

Durant la belle saison, on faisait diversion aux habitudes ordinaires de la vie par quelque fête champêtre sur les

côteaux voisins ou sous l'ombrage des grandes érablières.

Les cris de joie que faisaient entendre les enfants et les convives du manoir au retour de ces festins agrestes, retentissaient encore aux oreilles de M. de Gaspé, lorsqu'il écrivait cette scène charmante de ses *Anciens Canadiens*.

“ De joyeux éclats de rire se faisaient entendre du chemin même, et l'écho du cap répétait le refrain :

Ramenez vos moutons, bergère,  
Belle bergère, vos moutons.

“ Les danseurs avaient rompu un des chaînons de cette danse ronde, et parcouraient en tous sens la vaste cour du manoir à la file les uns des autres. On entourait la voiture du chevalier, la chaîne se renouait, et l'on fit quelques tours

de danse en criant à mademoiselle d'Ha-  
berville :—descendez, belle bergère.

“Blanche sauta légèrement de voiture ;  
le chef de la danse se mit à chanter.

C'est la plus belle de céans, (bis)  
Par la main je vous la prends, (bis)  
Je vous la passe par derrière,  
Ramenez vos moutons, bergère :  
Ramenez, ramenez, ramenez donc,  
Vos moutons, vos moutons, ma bergère,  
Ramenez, ramenez, ramenez donc,  
Belle bergère, vos moutons.

“ On fit encore plusieurs rondes autour  
de la voiture du chevalier en chantant :

Ramenez, ramenez, ramenez donc,  
Belle bergère, vos moutons.

“ On rompit encore la chaîne ; et tou-  
te la bande joyeuse enfila dans le manoir  
en dansant et chantant le joyeux re-  
frain.”

---

## II

### LES ANCÊTRES DE M. DE GASPÉ.

La famille de M. de Gaspé est originaire de Normandie. Jacques Aubert, ingénieur des fortifications d'Amiens, et commis-général de la compagnie des Indes Occidentales, résidait dans la paroisse de Saint-Michel, d'Amiens. Ce fut son fils, Charles Aubert de la Chenaye, né à Amiens en 1630, qui, le premier de sa famille, vint s'établir en Canada vers 1655. Il se fixa à Québec, et épousa, en premières noces, Dame Ca-

therine-Gertrude Couillard, fille de Sienr Guillaume Couillard, et de Dame Guillemette Hébert. Madame de la Chenaye mourut en 1664, âgée seulement de seize ans, en donnant le jour à son fils Charles.

M. de la Chenaye épousa, en secondes noccs, (10 janvier 1668) Dame Marie-Louise Juchereau de la Ferté, petite-fille du premier seigneur de Beauport, qui lui donna neuf enfants. Venu en Canada avec quelque fortune, il l'accrut rapidement par le commerce; et obtint successivement les concessions de la seigneurie de Saint-Jean Port-Joli, d'une partie de la Rivière du-Loup et de Cacouna (1673), de Madawaska, du lac Témiscouata (1683), de Blanc-Sablon et de Terre-neuve (1693). Les services éminents qu'il rendit à la colonie lui valurent des lettres de noblesse de la part de Louis XIV. Il

reçut pour armes : *D'argent à trois pins de sinople, accompagnés en pointe d'un croissant de gueules, et un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* <sup>2</sup>

1. Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous présens et avenir salut. L'attention particulière que nous avons toujours donnée, dans les occasions, à récompenser la vertu, dans quelque état qu'elle se soit rencontrée, nous a porté à donner des marques de notre estime et de notre satisfaction, non-seulement à ceux de nos sujets qui se sont distingués dans l'épée et dans la robe, mais encore à ceux qui se sont attachés à soutenir et à augmenter le commerce : c'est ce qui nous a convié à accorder des lettres de noblesse aux uns et aux autres, et à faire passer à leur postérité les marques de la considération que nous avons pour eux, afin de reconnaître leurs services, de renouveler leur émulation, et d'engager leurs descendants à suivre leurs traces. Et comme on nous a fait des relations très-avantageuses du mérite du Sieur Aubert de la Chesnayo, fils du Sieur Aubert, vivant Intendant des fortifications de la ville et citadelle d'Amiens, et des avantages considérables qu'il a procurés au commerce du Canada, depuis

M. de la Chenaye siégeait au conseil supérieur de la Nouvelle-France, et mourut à Québec le 10 septembre 1702.

L'année 1655 qu'il y est établi, nous avons cru que nous devions le traiter aussi favorablement, d'autant plus qu'ayant formé, par notre édit de l'année 1664, une nouvelle Compagnie au dit pays, pour la propagation de la Foi, l'augmentation du commerce et l'établissement des Français du dit pays et des Indes, il a fait avec succès des établissements pour la dite Compagnie, sous notre autorité, jusqu'à la réunion du dit pays à notre domaine, dans laquelle Compagnie il a travaillé avec beaucoup de succès ; il a même employé des sommes très-considérables pour le bien et l'augmentation de la Colonie et particulièrement pour le défrichement et la culture d'une grande étendue de terre, en divers établissements séparés, et à la construction de plusieurs belles maisons et autres édifices ; il a suivi les Sieurs de la Barro et Donville, ci-devant Gouverneurs et nos Lieutenants-Généraux du pays, dans toutes les courses de guerre qu'ils ont faites, et dans toutes les occasions, il s'est exposé à tous les dangers et a donné des marques de son courage et de sa valeur, et notamment dans les entreprises que ces deux

Par un sentiment d'humilité chrétienne assez fréquent à cette époque, il voulut se faire inhumer dans le cimetière des pauvres de l'Hôtel-Dieu.

Lieutenants-Généraux ont formées contre les Iroquois et les Sonnontouans, nos ennemis, dans le pays desquels il prit possession, en notre nom, des principaux postes et du fort des Iroquois, ainsi que de toutes les terres conquises par nos armes ; il a eu un de ses Fils tué à notre service, et les aînés de cinq qui lui restent y servent actuellement et se sont distingués au dit pays. A ces causes, voulant user envers le dit Sieur de la Chesnaye des mêmes faveurs que nous accordons à ceux de son mérite, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous l'avons annobli et annoblissons par ces présentes, signées de notre main, ensemble ses enfants nés et à naître en légitime mariage, que nous avons décorés et décorons du titre de noblesse, de sorte qu'ils puissent acquérir et posséder tous Fiefs et terres nobles, et jouir de tous les honneurs, prérogatives et privilèges, franchises, exemptions et immunités dont jouissent les autres nobles de notre Royaume. Donné à Versailles, au mois de Mars de l'an de grâce 1693, et de notre règne le cinquantième. (Signé) Louis.

Son fils Pierre, qui le premier prit le nom de Gaspé, épousa à Québec, en premières noccs, Dame Jacqueline-Catherine Juchereau de Saint-Denis ; et, en secondes noccs, (1711) Dame Angélique Le Gardeur de Tilly. Ils eurent sept enfants, dont le troisième, Ignace-Philippe, est le grand'père de M. de Gaspé.

Ignace-Philippe Aubert de Gaspé, né en 1717, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur de Saint-Jean Port-Joli, épousa à Québec, le 30 juin 1745, Dame Marie-Anne Coulon de Villiers, fille de Nicolas Coulon de Villiers et d'Angèle Jaret de Verchères. Madame de Gaspé était sœur du célèbre Villiers de Jumonville, massacré par les Anglais au fort Nécéssité en 1753.

Soldat comme ses ancêtres, Ignace-Philippe de Gaspé se distingua dans toutes les guerres de la conquête. Il eut l'insigne honneur de commander une des quatre brigades canadiennes à la bataille de Carillon. Ruiné par la prise du pays, il se retira parmi les ruines de son manoir incendié par les Anglais. De toute sa fortune, il ne lui restait que ses argenteries, qu'il avait dérobées aux mains des ennemis en les enfouissant au fond d'un puits.

“ Il ne songea même pas à réclamer de ses censitaires appauvris, les arrérages de rentes considérables qu'ils lui devaient, mais s'empressa plutôt de leur venir en aide en faisant reconstruire son moulin sur la rivière des Trois-Saumons, qu'il habita plusieurs années avec sa famille, jusqu'à ce qu'il fut en moyen de construire un nouveau manoir.

“ C'était un bien pauvre logement que trois chambres exigües, réservées dans un moulin, pour sa famille jadis si opulente ! Cependant tous supportaient avec courage les privations auxquels ils étaient exposés ; le capitaine de Gaspé seul, tout en travaillant avec énergie, ne pouvait se résigner à la perte de sa fortune ; les chagrins le minaient ; et, pendant l'espace de six ans, jamais sourire n'effleura ses lèvres. Ce ne fut que lorsque son manoir fut reconstruit, et qu'une certaine aisance reparut dans le ménage, qu'il reprit sa gaiété naturelle. ” <sup>3</sup>

Il mourut à Saint-Jean Port-Joli le 26 janvier 1787, âgé de 70 ans.

Son fils, l'honorable Pierre-Ignace

3. *Les Anciens Canadiens*, p. 263.

Aubert de Gaspé, père de notre auteur, était le dernier des six enfants et le fils unique du soldat de Carillon. Marié, à Québec, à Dame Catherine Tarieu de Lanaudière, il en eut sept enfants, dont l'aîné est l'auteur des *Anciens Canadiens*. Membre du Conseil Législatif, l'honorable Pierre-Ignace de Gaspé partagea sa vie entre les soins de sa famille et les devoirs de citoyens, si importants à cette époque où chacun rivalisait de patriotisme pour sauver du naufrage les épaves de notre nationalité. Grâce aux années de paix dont jouit le Canada pendant sa vie, il parvint à refaire en partie la fortune que son père avait perdue pendant la guerre. Il mourut le 13 février 1823, à l'âge de 66 ans. En annonçant sa mort, le *Canadien* écrivait ce bel éloge :

“ Les sentiments de loyauté se manifestèrent chez lui dès son enfance : étudiant au collège de cette ville lors de la guerre de 1775, exempt alors du service par sa jeunesse, il ne consulta que sa loyauté, abandonna ses études pour joindre ses efforts, comme volontaire, à ceux de ses compatriotes, et repousser l'ennemi commun. Juste et libéral envers ses censitaires, il n'a jamais dans l'espace de quarante ans qu'il a géré ses seigneuries, intenté une seule poursuite contre eux. ”

L'auteur des *Anciens Canadiens* me rapportait, au sujet de la mort de son père, une anecdote assez singulière. Son père avait un cheval favori, nommé Carillon, qui avait été le compagnon ordinaire de ses courses. Lorsqu'on l'attela pour conduire le cercueil à l'église,

on eût dit que le fidèle animal ne voulait pas se séparer de son maître : il se mit à hennir, et refusa obstinément d'avancer, quoiqu'il n'eût jamais été rétif auparavant. On fut obligé de le reconduire à l'étable, et d'atteler à sa place un autre cheval.

---

### III

PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ.

“ Le 30 octobre de l'année 1786, raconte M. de Gaspé dans ses *Mémoires*, dans une maison de la cité de Québec, remplacée maintenant par le palais archiepiscopal, un petit être bien chétif, mais très-vivace, puisqu'il tient aujourd'hui la plume à l'âge de soixante-dix-neuf ans, ouvrait les yeux à la lumière. Après avoir crié jour et nuit pendant trois mois, sans interruption, sous le toit de sa grand'mère maternelle, veuve du

chevalier Charles Tariou de Lanaudière, le petit Philippe Aubert de Gaspé fut transporté à Saint-Jean Port-Joli, dans une maison d'assez modeste apparence, ayant néanmoins la prétention de remplacer l'ancien et opulent manoir que messieurs les Anglais avaient brûlé en 1759.... C'est là que s'éconlèrent mes premières années.

“ Je trouvais la vie pleine de charme pendant mon enfance, ne m'occupant ni du passé ni encore moins de l'avenir. J'étais heureux ! Que me fallait-il de plus ! Je laissais bien, le soir, avec regret tous les objets qui m'avaient amusé, mais la certitude de les revoir le lendemain me consolait ; aussi étais-je levé dès l'aurore pour reprendre les jouissances de la veille.

“ Je me promenais seul, sur la brune,

de long en large dans la cour du manoir, et je trouvais une jouissance infinie à bâtir de petits châteaux en Espagne. Je donnais des noms fantastiques aux arbres qui couronnent le beau promontoire qui s'élève au sud du domaine seigneurial. Il suffisait que leur forme m'offrit quelque ressemblance avec des êtres vivants pour me les faire classer dans mon imagination. C'était une galerie complète composée d'hommes, de femmes, d'enfants, d'animaux domestiques, de bêtes féroces et d'oiseaux. Si la nuit était calme et belle, je n'éprouvais aucune inquiétude sur le sort de ceux que j'aimais, mais au contraire si le vent mugissait, si la pluie tombait à torrent, si le tonnerre ébranlait le cap sur ses bases, je me prenais alors d'inquiétude pour mes amis ; il me semblait qu'ils se

livraient entre eux un grand combat et que les plus forts dévoraient les plus faibles ; j'étais heureux le lendemain de les trouver sains et saufs."

A l'âge de neuf ans, le jeune de Gaspé fut placé à Québec, dans une maison de pension tenue par deux vieilles filles ayant nom Chôlette. Gâté par elles et par leur frère, Yves Chôlette qui l'adorait, et lui laissait une liberté entière, il fit, pendant trois ans, l'école buissonnière, et apprit bien plus les tours de gamins que les règles de grammaire.

"Je commençai par faire connaissance avec tous les petits polissons du quartier, et notamment avec le sieur Joseph Bezeau, autrement dit Coq Bezeau, parce qu'il était, je suppose, le chef des gamins. Il me présenta ensuite à tous ses amis de la ville et des faubourgs, comme un sujet des plus belles espérances."

Il faut lire, dans les *Mémoires*, ses aventures avec maître Coq Bezeau et son cousin, Lafleur : ce sont de petits chefs-d'œuvre tracés de main de maître. Le spirituel et le grotesque s'y allient sous les formes les plus hilariantes : on ne peut lire ces esquisses, véritables photographies du temps, sans se tenir les côtes. Ils resteront comme des modèles du genre.

Les parents du jeune de Gaspé apprirent, un peu tard, la grande vie que menait leur petit gamin dans la bonne ville de Québec. Sous le professorat de Coq Bezeau, l'éducation de la rue avait été complète ; mais celle de la grammaire était à recommencer. Grande fut leur colère en apprenant ce résultat : ils le renfermèrent dans le séminaire de Québec, où il termina ses études, non sans

renouveler, de fois à autres, des scènes comiques dignes de l'âge d'or de sa gaminerie.

Au sortir de ses études, il embrassa la carrière du barreau ; étudia sous le juge-en-chef Sewell, alors Procureur-Général, et se livra à la pratique du droit pendant quelques années. La place de shérif lui fut alors offerte ; il l'accepta, et ce fut son malheur. Doué d'une imagination vive, d'un cœur ardent et généreux, n'ayant connu de la vie que l'aisance et les douceurs, il se laissa entraîner au courant de cette vie insouciance, et ne veilla pas à ses affaires avec le soin qu'exigeait son importante situation. Quand il se réveilla de ce rêve, un abîme était ouvert sous ses pas.

Mais lui-même s'en est fait des reproches si amers, en a fait l'aveu public,

après trente ans d'expiation, en termes si touchants, qu'après avoir lu sa confession, le blâme expire sur les lèvres ; on n'a plus que le courage de le plaindre.

M. de Gaspé s'est peint lui-même dans les *Anciens Canadiens* sous le pseudonyme de M. d'Egmont. Ce chapitre, écrit avec des larmes, est tracé avec une éloquence brûlante : on sent qu'il y a mis toute son âme, concentré toutes les espérances, toutes les illusions, toutes les inquiétudes, toutes les déceptions, toutes les angoisses de sa vie.

M. d'Egmont s'adressant à Jules d'Haberville :

“ Je vais maintenant, mon cher Jules, te faire le récit de la période la plus heureuse et la plus malheureuse de ma vie : cinq ans de bonheur ! cinquante ans de souffrances ! O mon Dieu ! une

journal, une seule journée de ces joies de ma jeunesse, qui me fasse oublier tout ce que j'ai souffert ! Une journée de cette joie délirante qui semble aussi aiguë que la douleur physique ! Oh ! une heure, une seule heure de ces bons et vivifiants éclats de rire, qui dilatent le cœur à le briser, et qui, comme une coupe rafraîchissante du Léthé, effacent de la mémoire tout souvenir douloureux ! Que mon cœur était léger, lorsqu'entouré de mes amis, je présidais la table du festin ! Un de ces heureux jours, ô mon Dieu ! où je croyais à l'amitié sincère, où j'avais foi en la reconnaissance, où j'ignorais l'ingratitude !

“ Lorsque que j'eus complété mes études, toutes les carrières me furent ouvertes ; je n'avais qu'à choisir. . . .

“ J'obtins une place de haute con-

fiance dans les bureaux. Avec mes dispositions, c'était courir à ma perte. J'étais riche par moi-même ; mon père m'avait laissé une brillante fortune, les émoluments de ma place étaient considérables, je maniais, à rouleaux, l'or que je méprisais.

“ Je ne chercherai pas, fit le bon gentilhomme en se frappant le front avec ses deux mains, à pallier mes folies pour accuser autrui de mes désastres ; oh ! non ! mais il est une chose certaine, c'est que j'aurais pu suffire à mes propres dépenses, mais non à celles de mes amis, et à celle des amis de mes amis . . . Incapable de refuser un service, ma main ne se ferma plus ; je devins non-seulement leur banquier, mais si quelqu'un avait besoin d'une caution, d'un endossement de billet, ma signature était à la dispo-

sition de tout le monde. C'est là, mon cher Jules, ma plus grande erreur....

“ Un grand poète anglais a dit : “ ne prête, ni n'emprunte, si tu veux conserver tes amis. ” Donne, mon cher fils, donne à pleines mains, puisque c'est un penchant irrésistible chez toi, mais, au moins, sois avare de ta signature ; tu seras toujours à la gêne, mais tu éviteras les malheurs qui ont empoisonné mon existence pendant un demi siècle.

“ Mes affaires privées étaient tellement mêlées avec celles de mon bureau que je fus assez longtemps sans m'apercevoir de leur état alarmant. Lorsque je découvris la vérité après un examen de mes comptes, je fus frappé comme d'un coup de foudre. Non-seulement j'étais ruiné, mais aussi sous le poids d'une défaillance considérable ! Bah ! me dis-je, à la

fin, que m'importe la perte de mes biens ! que m'importe l'or que j'ai toujours méprisé ! que je paie mes dettes ; je suis jeune, je n'ai point peur du travail, j'en aurai toujours assez. Qu'ai-je à craindre d'ailleurs ? mes amis me doivent des sommes considérables. Témoins de mes difficultés financières, non-seulement ils vont s'empreser de liquider, mais aussi, s'il est nécessaire, de faire pour moi ce que j'ai fait tant de fois pour eux. Que j'étais simple, mon cher fils, de juger les autres par moi-même !

“ Un seul, oui un seul, et celui-là n'était qu'une simple connaissance que j'avais rencontrée quelquefois en société, ayant eu vent de la ruine qui me menaçait, s'empresça de me dire.

“ Nous avons eu des affaires ensemble ; voici, je crois, la balance qui vous

revient ; compulsez vos livres pour voir si c'est correct.

“ Il est mort depuis longtemps ; honneur à sa mémoire ! et que les bénédictions d'un vieillard profitent à ses enfants ! ” 1.

Ceux que M. de Gaspé avait obligé, qui s'étaient enivrés du vin de sa prospérité, l'abandonnèrent au moment de l'épreuve : ne pouvant combler seul l'abîme ouvert sous ses pas, il roula au fond du précipice. Quatre ans de captivité furent le châtement de son imprudence et l'expiation de sa faute.

“ Privé de ma liberté, je croyais avoir absorbé la dernière goutte de fiel de ce vase de douleur que la malice des hommes tient sans cesse en réserve pour les-

1. Ce digne homme, c'était feu le juge Panet.

lèvres fiévreuses de ses frères. Je comptais sans la main de Dieu appesantie sur l'insensé, architecte de son propre malheur ! Deux de mes enfants tombèrent si dangereusement malades, à deux époques différentes, que les médecins, désespérant de leur vie, m'annonçaient chaque jour leur fin prochaine. C'est alors, ô mon fils ! que je ressentis toute la lourdeur de mes chaînes. C'est alors que je pus m'écrier comme la mère du Christ : “ approchez et voyez s'il est douleur comparable à la mienne ! ” Je savais mes enfants moribonds, et je n'en étais séparé que par la largeur d'une rue. Je voyais pendant de longues nuits sans sommeil, le mouvement qui se faisait auprès de leur couche, les lumières errer d'une chambre à l'autre ; je tremblais à chaque instant de voir

disparaître ces signes de vitalité qui m'annonçaient que mes enfants requerraient encore les soins de l'amour maternel. J'ai honte de l'avouer, mon fils, mais j'étais souvent en proie à un tel désespoir que je fus cent fois tenté de me briser la tête contre les barreaux de ma chambre. Savoir mes enfants sur leurs lits de mort, et ne pouvoir voler à leur secours, les bénir et les presser dans mes bras pour la dernière fois ! . . . .

“ Le bon gentilhomme se pressa la poitrine à deux mains, garda pendant quelque temps le silence et s'écria :

“ Pardonne-moi, mon fils, si, emporté par le souvenir de tant de souffrances, j'ai exhalé mes plaintes dans toute l'amertume de mon cœur. Ce ne fut que le septième jour après l'arrivée de ses amis, que ce grand poète Arabe, Job, le

chantre de tant de douleurs, poussa ce cri déchirant : *percat dies in quâ natus sum !* moi, mon fils, j'ai refoulé mes plaintes dans le fond de mon cœur pendant cinquante ans ! pardonne-moi donc si j'ai parlé dans toute l'amertume de mon âme ; si, aigri par le chagrin, j'ai calomnié tous les hommes, car il y a de bien nobles exceptions.

“ Comme j'avais fait l'abandon, depuis longtemps à mes créanciers de tout ce que je possédais, que tous mes meubles et immeubles avaient été vendus à leur bénéfice, je présentai au roi supplique sur supplique pour obtenir mon élargissement après quatre ans de réclusion. Je finis par l'obtenir. . . .

“ Mon avenir était brisé comme mon pauvre cœur, je n'ai fait que végéter depuis sans profit pour moi, ni pour les autres. ”

Ici M. de Gaspé se trompe : ces trente années de solitude, qui lui paraissaient si stériles, ont été les plus fécondes de sa vie. Instruit à l'école du malheur, cette longue retraite, vouée à l'étude et à la méditation, a mûri son talent qui s'est révélé tout-à-coup, au soir de sa vie, par l'apparition des *Anciens Canadiens*. Sans cela, nous n'aurions pas eu cette œuvre poétique de ses larmes, écloses des déchirements de son âme.

Après cette catastrophe qui avait ruiné sa fortune et ses espérances, M. de Gaspé se retira au manoir de Saint-Jean Port-Joli, où il vécut ignoré des hommes, retrouvant le calme, sinon le bonheur, dans la compagnie des livres, de la nature, et de ses souvenirs. 1. Les

1. La seigneurie et le domaine de Saint-Jean, n'ayant été légués à M. de Gaspé qu'à titre d'usufruit, avaient échappé au naufrage de sa fortune.

habitudes les plus simples avaient remplacé le luxe de sa jeunesse. Levé de bonne heure le matin, il visitait quelque partie de son domaine, surveillait les travaux de ses champs, et trouvait un délassement toujours nouveau dans la culture de ses fleurs et de ses arbres fruitiers. Souvent, assis dans son salon, il passait des heures entières, silencieux et pensif, à les regarder fleurir et fructifier, à respirer leurs parfums, à regarder les rayons du soleil se jouer parmi leurs feuilles agitées par la brise, à écouter les oiseaux chanter sous leur ombrage.

Il faisait lui-même l'école à ses enfants, leur apprenant, avec les rudiments de la grammaire, les grands devoirs de la vie, leur faisant part des fruits de cette expérience, qui lui avait coûté si cher.

Souvent il sortait, un livre sous le

bras, allait s'asseoir au bord de la mer, ou au pied de son petit cap, près de la fontaine limpide qui jaillit à travers le rocher. Là, il passait de longues heures dans la lecture, la réflexion et les rêveries.

Durant les beaux mois de l'été, au soleil couchant, il sortait, après le souper avec quelques-uns de sa famille, et allait faire une promenade au bord de la grève, pour jouir de la fraîcheur de la mer. Il leur faisait admirer la beauté de la nature, prenait part à leurs jeux, et descendait avec eux le long du rivage jusqu'au Port-Joli. Les sauvages avaient l'habitude, soit en montant à Québec, soit en redescendant, de venir échouer leurs canots d'écorce en cet endroit, et d'y dresser leurs cabanes. M. de Gaspé faisait la causerie avec eux, leur parlait

de leurs chasses, de leurs pêches, des beaux présents de couvertes, poudre et fusils, etc., qu'ils avaient reçus à Québec et les invitaient à venir chercher quelque nourriture au manoir. Les enfants cueillaient sur la grève des fleurs d'iris, des plants de genévriers, et remontaient vers le chemin du roi en faisant des bouquets dans les champs. Ils longeaient le petit cap et rentraient au manoir, le corps dispos, le cœur content, l'esprit enrichi de quelqu'utile ou agréable leçon. Ils allaient porter leurs bouquets à ceux de leurs parents qui étaient restés au logis, et revenaient s'asseoir autour de leur père devant la porte d'entrée. C'est alors qu'il leur chantait, de sa voix sonore, quelques-unes de ces vieilles chansons dont son heureuse mémoire était le répertoire intarissable.

Quelquefois, pour varier les amusements, il faisait venir Augustin le menuisier, avec son fils Tintin, et leur faisait conter des contes aux enfants.

A la tombée de la nuit, on rentrait au manoir, et, après avoir fait leur prière, les enfants allaient rejoindre leurs petits lits.

Durant le reste de la veillée, M. de Gaspé se livrait à ses lectures favorites, pendant que les dames tricotaient, cousaient, ou raccommodaient le linge pour les pauvres ; car c'était la règle établie par la tante Olivette : " Il ne faut jamais, disait-elle, donner de linge percé aux pauvres, car les pauvres ne raccommodent pas."

De son côté, M. de Gaspé disait :

— Ne refusez jamais aux pauvres : il vaut mieux donner à dix mauvais pau-

vres, que de s'exposer à refuser un bon."

Comme il n'y avait pas de médecin dans la paroisse, Madame de Gaspé avait toujours en réserve une petite pharmacie, et distribuait des remèdes aux malades qu'elle visitait souvent.

Durant les longues soirées d'hiver, on faisait la partie de whist, de loup ou de piquet, et de temps en temps, quelques parties d'échecs.

Le salon d'entrée, où l'on passait ordinairement ces veillées de famille, offrait un coup d'œil pittoresque qu'on chercherait vainement de nos jours.

Trois bougies, disposées en triangle sur une table en acajou, éclairaient d'un demi-jour la tapisserie à figurines qui recouvrait les murailles. Devant les fenêtres, les rideaux retombés interceptaient la lumière intérieure aux regards des passants.

L'ameublement était fort simple, consistant en deux ou trois canapés placés aux angles de la chambre.

Autour de la table étaient rangés plusieurs fauteuils à large dossier, dont les couvertures en broderie un peu fanée rappelaient la splendeur du passé. Ils avaient été jadis offerts en souvenir par M. de Noyan, ancien ami de la famille.

Les vieilles dames, assises sur ces fauteuils, portaient la coiffure à fontanges en batiste de fil, avec mantelet blanc et jupon de couleur ; tandis que les jeunes femmes se tenaient ordinairement la tête découverte, relevaient en torsade leur chevelure sur le chignon, et laissaient retomber sur le front quelques anneaux de cheveux qu'elles rattachaient en avant, sur le sommet de la tête, par un

peigne à la Joséphine, orné de brillants <sup>1</sup>.

Elles étaient vêtues de robes ouvertes, à jabot garni de valenciennes, ainsi que leurs manchettes bouffantes.

Leurs pieds étaient chaussés de souliers de calmande, qu'elles remplaçaient, aux jours de réunions, par le soulier à pointe et hauts talons.

Sur les dix heures, une des domestiques entrant, portant sur un plateau le réveillon composé ordinairement de viandes froides et des fruits de la saison, qu'on arrosait d'un vin d'Espagne, de Xérès ou de Béné-Carlos.

Vers onze heures, chacun se retirait ; mais on n'oubliait jamais une touchante

1. Cette mode avait été introduite par l'impératrice Joséphine.

coutume qui dévoile bien l'âme sensible et aimante de M. de Gaspé. Chacun venait déposer un baiser sur le front des enfants endormis.

Durant les dernières années que M. de Gaspé habita le manoir de Saint Jean, j'allai, un soir, en causant avec lui, errer au bord de la mer.

—Avez-vous jamais vu, me dit-il, dans vos voyages, rien de plus beau que nos couchers de soleil ?

—Vraiment non, lui dis-je, mais c'est peut-être un préjugé d'enfance.

—Je ne crois pas, repartit M. de Gaspé ; voyez donc : nos levers de soleil, tout beaux qu'ils soient, ne produisent pas sur nous le même effet ; tandis que, pour les gens du nord, ils ont tous les charmes que nous trouvons aux couchers. Notre position de ce côté-ci du fleuve nous

donne un point de vue admirable. Regardez, continua-t-il, voilà le soleil qui touche le sommet des Laurentides. Le fleuve ressemble à une mer de feu ; à peine notre vue peut-elle supporter l'éclat de cette trainée de lumière qui se projette jusqu'à nous. Chaque lame est une écaille étincelante, dont la surface, toujours en mouvement, décompose la lumière en mille nuances variées à l'infini. Quel contraste avec ces masses immobiles et sombres des montagnes, que le soleil laisse maintenant dans l'ombre devant nous !

Et quelle richesse dans le ciel ! ces nuages, éclairés par le bas de teintes roses, qui convergent tous vers le soleil, ne dirait-on pas l'éventail du bon Dieu ? Ce serait un magnifique sujet pour un poète.

Là-dessus, nous continuâmes à deviser sur quelques uns de ces grands génies modernes qui ont si admirablement décrit la nature.

— *Nascuntur poetae*, dit Horace, reprit M. de Gaspé ; cet axiôme du poète latin est bien vrai. J'ai connu des hommes, sans aucune instruction, doués d'un véritable talent poétique, ta lent grossier, si vous le voulez, mais talent réel. Sous l'enveloppe rustique de leur langage, on découvrait le génie de l'inspiration. Vous n'avez pas connu Gabriel Grifard ?

— Parfaitement, lui dis-je, il a été le domestique d'un de nos voisins.

— C'est le poète en vogue de la côte du sud. Ses plaintes sont chantées dans toutes les paroisses. On se réunit dans les maisons pour le faire chanter ;

et plus d'une fois on a vu son auditoire tout en larmes à la fin de ses plaintes. Il faut que cet homme ait un véritable talent pour produire une telle émotion sur ceux qui l'écoutent.

Il y a plusieurs années, un de mes domestiques descendait précisément ici sur la grève, de grand matin. La nuit avait été orageuse et la mer était encore agitée. Il vit monter sur le rivage un homme qui pouvait à peine se traîner. Cet homme exténué était dans le délire et ne répondit pas aux questions que le domestique lui fit. Seulement il marmotta ces paroles entre ses dents : Si vous alliez à la pêche, vous trouveriez du monde qui se noie.

Mon domestique descendit en toute hâte et trouva effectivement un homme presque noyé qui se cramponnait aux

claires de ma pêche à anguille. Il le transporta à la maison sur son dos, et le déposa sur le foyer où il expira.

On apprit ensuite les noms de ces malheureux, ils étaient cinq : Clément Francœur, Joseph Gagnon, Cyrille Morin, Pierre Frigault et Narcisse Chouinard.

Un samedi, 27 Août 1831, ils s'étaient embarqués dans une chaloupe pour aller couper de l'*herbe à liens* à l'île-aux-Oies. Leur journée terminée, ils résolurent tout d'abord de passer la nuit sur l'île. Après avoir fait un bon feu, ils s'étendirent sur des lits de sapins et se préparaient à prendre leur repos, lorsque Joseph Gagnon et Narcisse Chouinard firent une excursion vers la chaloupe. Gagnon dit alors qu'il serait mieux de traverser pendant la nuit que

d'attendre au lendemain. Et il insista d'autant plus qu'il avait promis, disait-il, à un de ses amis du Cap de se trouver ce jour-là, qui était un dimanche, aux Trois-Saumons, pour une course de chevaux.

De retour vers leurs compagnons, ils parvinrent à les décider, après quelques hésitations, à mettre à la voile, le vent paraissant assez favorable.

Ils s'embarquèrent donc, mais à peine eurent-ils doublé la pointe-est de l'île-aux-Oies qu'ils rencontrèrent une brise violente de nord-est dont les hauteurs de l'île les avaient empêchés de juger. Se voyant dans l'impossibilité de retourner à terre et en même temps dans un grand danger de périr, Clément Francœur proposa de jeter à l'eau une partie du foin dont on avait eu l'imprudence de sur-

charger l'embarcation. Mais Gagnon, qui les avait involontairement jetés dans le péril, s'y opposa fortement, disant qu'il ne voulait pas perdre ainsi le fruit de cette journée.

Ballottée par les vagues, de plus en plus grosses à mesure qu'ils avançaient, la chaloupe, dont le bordage sortait à peine de l'eau, s'emplit à leur insu.

Tout à coup, Gagnon et Chouinard furent emportés par la mer avec une partie du foin sur lequel ils étaient assis. Comme ils savaient nager tous deux, ils purent regagner aussitôt la chaloupe.

Cet accident fut suivi de près par un autre. Leur infortuné compagnon Cyrille Morin fut emporté hors de l'embarcation avec les rames par une vague furieuse, et fut noyé. Incapable de gouverner leur chaloupe, ces pauvres malheureux,

se laissèrent aller au gré du courant qui les dirigeait sur le Pilier-de-Bois. Pendant quelque temps ils eurent l'espérance d'y aborder. Mais le vent les en éloigna et les poussa vers la côte sud.

Après toute une nuit d'angoisse, de grand matin, ils se crurent en vue de l'anse de Sainte-Anne ; mais après avoir mieux observé, ils s'aperçurent qu'ils étaient à environ un quart de lieu plus bas que les Trois-Saumons. Francœur reconnut qu'il était en face de sa demeure. La marée montante les conduisit sur le rivage, en arrière du manoir.

Narcisse Chouinard qui se sentait encore assez de force, résolut de débarquer afin de venir chercher du secours. Et c'est lui que mon domestique rencontra ici.

Le corps de Morin ne fut jamais re-

trouvé ; celui de Gagnon vint attérir un peu plus bas qu'ici ; il se tenait encore cramponné au mât de la chaloupe <sup>1</sup>.

Grand fut l'émoi dans toute la côte, et Gabriel Griffard se fit l'écho de la douleur publique. Il composa sur l'air : *Au sang qu'un Dieu va répandre, une*

1. Depuis la publication de cette biographie dans le *Courrier du Canada*, une partie de ces renseignements m'ont été fournis par M. l'abbé Prudent Dubé, natif de Saint-Jean et professeur au Collège Sainte-Anne. "Narcisse Chouinard, surnommé Narcisse Pierre-Louis, vit encore, ajoute M. Dubé, et c'est lui qui a eu l'obligeance de me fournir ces notes. Pierre Frigault vit aussi, et conserve comme souvenir de ce tragique événement, un tremblement nerveux qui lui rend difficile la prononciation. . . . ."

"Le matin du sinistre les habitants du haut de Saint-Jean, au lieu de se rendre à l'église pour entendre la grand'messe, demeurèrent pour la plupart au manoir seigneurial. En cette circonstance, comme en bien d'autres, ils purent admirer, une fois de plus, le dévouement et la charité de la famille de Gaspé."

complainte qui fit verser plus de larmes que n'en ont jamais fait répandre bien des poètes élégiaques.

Voici les deux premiers couplets de cette complainte qui me sont restés dans la mémoire :

Jeunes gens qui croyez peut-être  
Que la mort est éloignée,  
Comme vous je croyais être  
Sur terre bien des années.

---

Mais trompé comme bien d'autres  
Et croyant toujours me sauver,  
Je vous apprendrai par d'autres  
Comment je me suis noyé. 1.

Le récit de la catastrophe, ajouta M. de Gaspó, les angoisses, les lamentations des malheureuses victimes, la découverte de leurs cadavres, tout cela était raconté

1. Cette complainte est encore chantée dans la côte du Sud.

de leurs cadavres, tout cela était raconté en vers informes mais saisissants ; et, chanté sur un air dolent, produisait une impression profonde, même sur les personnes instruites. Si la poésie est un chant qui captive, émeut, attendrit : il y a là certainement de la poésie.

Esprit fin et délicat, M. de Gaspé était né observateur. Cette faculté d'observation était peut-être la qualité la plus saillante de son intelligence. Sa conversation vive et animée réveillait tout un siècle endormi, le faisait parler et agir comme s'il eût vécu sous nos yeux. On ne se lassait pas de l'écouter ; et quand il se taisait, l'écho de sa parole se faisait longtemps entendre au fond de la pensée, comme un murmure d'outre-tombe.

## IV

### LES ANCIENS CANADIENS—LES MÉMOIRES.

Lorsque les *Soirées Canadiennes* furent fondées (21 février 1861) M. de Gaspé passait ses hivers à Québec et demeurait dans la côte de Léry, en face de l'ancienne résidence de la famille de Léry, cet autre témoin du passé, qui, avec sa cour, sa disposition singulière, pignon sur rue, rappelle d'autres temps et d'autres habitudes. M. de Gaspé suivit avec un vif intérêt le mouvement littéraire, inauguré par les *Soirées*, qui donnait de belles espérances. L'épigraphe quo

les collaborateurs avaient mise en tête de leur recueil l'avait singulièrement frappé :

“ Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple, avant qu'il les ait oubliées.

CHARLES NODIER.”

—Voilà une pensée patriotique, se dit-il. La mémoire des anciens canadiens est remplie de ces traditions intéressantes qui vont se perdre, si la génération actuelle ne s'empresse de les recueillir. Mais la plupart de ces écrivains sont des jeunes gens qui ne peuvent puiser ces souvenirs que dans la mémoire de vieillards comme moi. C'est donc un appel qui m'est fait à moi-même : et il prit la plume. Telle est l'origine des *Anciens Canadiens*.

La première révélation que M. de Gaspé fit de son livre est ainsi racontée dans le *Courrier du Canada* du mois de novembre dernier : 1.

“ Il y a de cela sept ans : un ancien ami, vieillard septuagénaire, mais toujours jeune d'esprit et de cœur, venait frapper à ma porte.

“ Que Dieu vous soit en aide ! mon cher ami, me dit-il, avec un sourire, en entrant et déposant sur ma table une énorme liasse de papier. Ce n'est pas l'ami qui vient vous visiter aujourd'hui, c'est l'auteur ; oui, auteur pour la première fois à soixante-quinze ans ! Que voulez-vous ? on fait des folies à tout âge. J'ai barbouillé, cet hiver, pendant mes

1. *Bibliographie, François de Bienville* (14 novembre 1870.)

loisirs, une rame de papier ; et je compte assez sur votre héroïsme pour croire que vous écouterez lire tout ce fatras sans broncher.

“ Soyez le bienvenu, mon ami, lui dis-je. Quelles charmantes veillées nous allons passer ensemble !

“ — Ecoutez, je compte sur votre entière franchise. Si, après lecture, vous trouvez que mon œuvre ne vaut rien, dites-le-moi sans ambage, nous jetterons tout cela au feu, et il n'en sera plus question.

“ J'acceptai cette offre avec promesse d'impartialité ; mais j'avoue que j'étais loin de m'attendre à l'agréable surprise qui m'était réservée. L'esprit et les talents de mon ami m'étaient connus depuis longtemps ; mais je n'aurais jamais soupçonné, dans un vieillard à cheveux

blancs, tant de fraîcheur d'âme et de vivacité d'imagination : en un mot, les fleurs épanouies du printemps sous la neige des hivers.

“ Durant plusieurs soirées, j'écoutai le drame émouvant qu'il déroula devant moi, avec une surprise et une émotion toujours croissantes. Plus d'une fois, j'interrompis le lecteur par mes applaudissements.

“ A peine eut-il laissé tomber de ses mains le dernier feuillet du manuscrit, que je me jetai à son cou :

“ Merci ! m'écriai-je avec enthousiasme, merci mille fois au nom des lettres canadiennes ! Votre livre est une conquête pour notre littérature. Je vous promets un succès qui dépassera vos espérances.

“ Ce vieillard auteur, c'était M. de

Gaspé. Ce livre, c'était les *Anciens Canadiens*.

“ Le public connaît le reste. ”

M. de Gaspé, n'ayant aucune expérience de la correction des épreuves, m'avait prié de lui venir en aide dans cette besogne ordinairement assez ennuyeuse. Ce fut pour moi une bonne fortune et une source de jouissances. Je ne me souviens pas avoir goûté de plaisirs intellectuels qui aient laissé dans mon esprit de plus agréables impressions que celles que j'ai éprouvées durant ces soirées de 1862.

M. de Gaspé n'avait pas encore commencé sa lecture, que déjà les souvenirs s'échappaient de sa mémoire comme des volées d'oiseaux. Il approchait de la grille, dont il aimait la flamme vive et gaie, une petite table en acajou sur

laquelle il écrivait toujours et qu'il affectionnait.

— Cette petite table, me disait-il, est un vieux meuble de famille, avec lequel j'ai été élevé, et qui servait toujours à ma mère. C'était un précieux souvenir pour elle ; car elle l'avait reçue en présent de Lady Dorchester. Aucun gouverneur anglais n'a laissé en Canada un meilleur souvenir que Lord Dorchester, surnommé l'ami des Canadiens. Lady Dorchester était une grande amie de ma tante François Baby, chez laquelle elle venait fréquemment passer la soirée, sans cérémonie, dans la maison que ma tante occupait alors, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le palais archiépiscopal.

Les deux filles de Lady Dorchester, Lady Carleton et Lady Ann avaient coutume de venir passer une partie

de l'été au manoir de Saint-Jean. Rien n'était plus simple que les habitudes de ces nobles demoiselles : une soucoupe de lait caillé leur servait de collation tout aussi bien que les mets recherchés de la table de leur père. C'est en souvenir de ces rapports d'amitiés que Lady Dorchester avait donné à ma mère cette petite table en acajou.

Chaque passage des *Anciens Canadiens* suscitait dans l'esprit de M. de Gaspé des commentaires intarissables sur les hommes et les choses d'autrefois. Je puis affirmer qu'il n'y a presque pas une ligne de cet ouvrage qui n'ait sa réalité dans la vie de notre peuple. C'est là son grand mérite et ce qui le fera vivre.

L'âme ardente et impressionnable de M. de Gaspé s'exaltait au souvenir de

tous ces morts qu'il réveillait : sa voix sonore devenait vibrante, et souvent l'émotion étouffait la parole dans sa poitrine. On comprend qu'une pareille conception, sortie des entrailles, arrachée du cœur comme le cri d'un mourant, devait nécessairement produire une profonde émotion. Aussi le public canadien, dont l'âme est encore jeune, et, Dieu merci ! n'est pas encore blasée comme celle des vieilles sociétés, entendit ce chant mélancolique qui lui arrivait comme une voix d'outre tombe, et répondit par un cri d'enthousiasme.

En quelques mois, la première édition des *Anciens Canadiens* fut enlevée et une seconde la suivit de près.

Toute la presse canadienne retentit des éloges les plus flatteurs. Un jeune écrivain distingué, M. Nazaire Petit, résumait ainsi son appréciation.

“ Nous défions aucun Canadien, ami de son pays, de lire par étapes le beau livre que vient de faire paraître M. de Gaspé.

“ Ouvrez-le, ne fut-ce que par désœuvrement : et vous voilà pris. Le plaisir que vous donnera un chapitre vous poussera malgré vous dans le chapitre suivant. C'est une faim qui augmente à mesure que vous avancez. Il faut marcher, il faut courir. Les yeux suffisent à peine à dévorer les pages, les doigts à tourner les feuilles. Et après avoir traversé le volume, ventre à terre, la fin arrive, et vous dites : mais c'est impossible, je viens de commencer.

“ C'est que M. de Gaspé a un talent de narrer inimitable. Souvent, en quelques lignes, il vous présente un tableau

où rien ne manque, où tout est parfait, description, narration, dialogue. Vous ne voyez pas la main de l'auteur ; c'est la scène elle-même qui passe sous vos yeux, rapide comme l'éclair. ”

A la sollicitation d'un des rédacteurs de la *Minerve*, j'écrivis pour cette feuille (21 avril 1863) l'appréciation suivante des *Anciens Canadiens*.

“ Pour donner une juste idée du livre de M. de Gaspé, nous voudrions faire partager à nos lecteurs une partie des jouissances que sa lecture nous a fait éprouver. Qui de nous, en rêvant aux grandes époques de notre histoire, n'a formé le désir de voir quelque plume éloquente s'emparer de ces drames si palpitants d'intérêt, et les faire revivre avec tous leurs détails intimes, leurs péripéties étranges, leurs caractères et leurs

physionomies toujours si originales ? Qui n'a souvent regretté de voir les anciennes mœurs s'altérer et s'effacer peu à peu sans que rien ne puisse nous en rappeler plus tard les souvenirs ? Combien de fois surtout n'a-t-on pas désiré, avant que les dernières traditions se soient éteintes, de voir retracer, dans une sorte d'épopée nationale, les grandes luttes de la conquête, cette époque la plus remarquable de notre histoire ? Et si alors quelqu'ami était venu nous dire : cette œuvre que nous avons si souvent rêvée, si longtemps attendue, nous la possédons maintenant ; avec quel bonheur, avec quel enthousiasme n'aurions-nous pas salué son apparition ?

“ Eh bien ! aujourd'hui nous pouvons dire que notre littérature vient d'être dotée d'un de ces précieux ouvrages qui

immortalisera, avec toutes ses traditions et ses souvenirs, ses gloires et ses larmes, la plus glorieuse page de notre histoire.

“ Et ce qu'il y a d'étonnant, c'est que c'est à un vieillard de soixante-seize ans que nous devons cette œuvre nationale.

.....

“ Ceux-là surtout qui ont eu occasion de connaître la personne et la vie de l'auteur éprouveront un charme particulier en le lisant ; car les *Anciens Canadiens* sont en même temps des Mémoires et une œuvre d'art. L'auteur et le livre se complètent l'un par l'autre.

“ Connaissez-vous, dans la cité de Québec, ce vénérable vieillard, aux traits nobles et spirituels, au regard fin et méditatif, qui porte lestement trois quarts de siècle sur ses épaules, et que

vous avez pu voir souvent, courbé sur quelque livre dans la bibliothèque provinciale, ou promenant ses douces rêveries à travers la cité, saluant ses amis avec ce sourire bienveillant et cette grâce parfaite qui distinguent la noblesse de la vieille roche ? Si le vieillard porte encore vaillamment ses soixante-seize ans, ce n'est pas que la main du malheur ne se soit jamais appesantie sur lui. Au contraire, ses jours ont été semés d'orages ; après avoir connu la splendeur et la fortune, il a goûté à la coupe amère des tribulations et des jours mauvais. Ce qu'a dû souffrir alors cet homme " au cœur chaud, aux passions ardentes, au sang brûlant comme le vitriol, " lui seul le sait, quoique son livre nous en révèle cependant beaucoup. Mais son âme a été plus grande que ses malheurs,

et a soutenu ses forces et son intelligence. C'est après toute une longue vie d'orage et de soleil ; après avoir étudié, pendant soixante ans, à l'école de l'expérience et de la douleur ; après avoir entendu chanter ou pleurer toutes les voix des félicités et des angoisses, des sourires et des sanglots qui ont fait vibrer tour-à-tour toutes les fibres de son âme, qu'il a exhalé ses chants et ses plaintes. Ses accents ont coulé de source et sans effort : la coupe était trop pleine, elle a débordé d'elle-même.

“ Le style de l'ouvrage se ressent naturellement de cette inspiration ; quoique parfois peu correct, il est toujours d'une fraîcheur, d'une vivacité, d'un entrain qu'on est tout étonné de rencontrer chez un vieillard septuagénaire. Mais en même temps règne partout une fermeté

de jugement, une sagesse de conception, une sobriété de pensée qui dénotent la parfaite maturité du talent : on sent que l'auteur a gravi et redescendu les deux versants de la vie, et que, sur la route, il n'y a pas une fleur ou une épine qu'il n'ait observées, étudiées, en même temps que, des hauteurs de la vie, il embrassait tous les objets, d'un seul coup d'œil d'ensemble.

“ Ce qu'il y a de remarquable dans l'ouvrage de M. de Gaspé, c'est que le drame, qui se déroule avec tant d'unité et un intérêt toujours croissant, est presque entièrement historique, comme il est facile de s'en convaincre par les nombreuses notes qui accompagnent le volume. ”

Les *Mémoires*, qui parurent en 1866, eurent un succès plus calme, mais non

moins solide. Les *Mémoires* sont la continuation des notes qui font suite aux *Anciens Canadiens* ; ils achèvent de peindre cette société que M. de Gaspé avait si bien commencé à nous faire connaître.

“ L’histoire anecdotique du passé, disait M. Fabre, a déjà un excellent modèle dans les notes qui accompagnent les *Anciens Canadiens* et dans les *Mémoires* de M. de Gaspé. Si nous possédions pour toutes les époques importantes de notre passé un témoin aussi fidèle, un narrateur aussi spirituel, nous pourrions nous tenir pour satisfaits. Soyons du moins contents de ce que nous avons, remercions le noble vieillard, qui est le plus jeune de nos écrivains, de nous avoir rendu ce qu’il a vu durant sa longue carrière, avec un tel

aspect de vérité, un entrain si rare ; mettons dans un coin choisi de nos bibliothèques, pour les relire souvent, pour les relire chaque fois que nous nous sentirons le goût appesanti par quelque lourd bouquin ou vicié par quelque production réaliste, ces pages animées de la flamme du passé et où coule la verve d'autrefois.

“ Ce fut un jour unique et qui restera une date dans notre histoire littéraire, que celui où l'on vit apparaître, au seuil des lettres canadiennes, cet auteur qui débutait à soixante-dix ans par un roman. Il n'y eut qu'un cri d'admiration lorsqu'on sentit quelle fraîcheur d'imagination, quel charme de style régnaient dans ce livre qui devint de suite le plus populaire de nos ouvrages.” <sup>1</sup>

1. Essai sur la littérature canadienne.

Une traduction anglaise des *Anciens Canadiens*, écrite par Madame Pennie, de Québec, fit connaître le livre de M. de Gaspé parmi notre population d'origine britannique. En octobre 1864, une des premières revues d'Angleterre : "*The London Review*," en fit une critique, dont les éloges surpassèrent tout ce qu'on en avait dit de plus flatteur en Canada. <sup>1</sup>

Ce concert unanime de toute la presse, même étrangère, les hommages que M. de Gaspé recevait chaque jour, faisaient revivre ce bon vieillard ; il retrouvait quelque chose des illusions de la jeunesse.

Les nuages, qui avaient assombri son

1. Cette critique est reproduite en appendice à la fin de cette biographie.

existence, étaient disparus, et il souriait, avec bonheur, au beau soleil couchant que le ciel accordait à ses dernières années.

Mais un plus beau triomphe était réservé à M. de Gaspé. La reconnaissance publique avait besoin de se faire jour, et elle éclata dans une circonstance solennelle. Ce fut le plus beau jour qu'ait eu encore la littérature canadienne.

M. de Gaspé fut invité à la séance des examens publics du collège de l'Assomption, près de Montréal.

Sous le titre de " Archibald Cameron de Locheill ", deux des plus habiles professeurs du collège, avaient transformé en drame les principaux épisodes des *Anciens Canadiens*. Et ce fut pour

procurer la délicate jouissance d'entendre ce drame que le collège avait invité M. de Gaspé.

Le bateau-à-vapeur, qui le transporta de Montréal à l'Assomption, était tout pavoisé, et de chaque côté de la rivière, l'auteur fut accueilli à son passage par des salves de mousqueterie.

A son arrivée au collège, les élèves, rangés sur deux haies, le reçurent par des hurrahs frénétiques.

“ Cette séance, dit la *Minerve*, avait été préparée pour rendre un hommage éclatant à la littérature nationale.

“ Le héros de la fête fut sans doute M. de Gaspé, qui honora le collège de sa visite ; un brillant auditoire s'associait aussi à la présence de l'illustre écrivain. Les familles de Gaspé, de Beanjen, de Salaberry, représentées avec éclat par

mesdemoiselles de Gaspé, de Beaujeu, de Salaberry, répandaient sur la séance tout le prestige qui s'attache à ces noms illustres et vénérés. Le collège semblait briller véritablement de toute la splendeur de ces gloires nationales.

“ La principale pièce, qui fut jouée, avait pour titre : *Archibald Cameron de Locheill*, ou épisode de la guerre de sept ans en Canada, grand drame en trois actes, tiré des *Anciens Canadiens*, de Philippe-Aubert de Gaspé.

“ Au nom du pays, nous félicitons le collège de l'idée patriotique qui lui a fourni cette inspiration. Un sentiment d'indicible émotion s'empare du cœur et de l'esprit à la représentation de ce drame national ; nous croyons revoir ces Canadiens du premier âge, dans toute leur simplicité sublime et le charme de

leur héroïsme. Remettre ainsi le passé en action, c'est nous transporter au milieu de nos ancêtres, nous accoutumer à leur regard intrépide, à leur voix mâle et franche ; c'est nous inspirer pour eux une vénération, un amour que leur présence simulée rend irrésistible. Notre âme passe par toutes les phases de leurs angoisses ; leur courage semble glisser dans notre cœur parole par parole. Bref, les créations d'une imagination, excitée par les récits de l'histoire, prennent une forme substantielle, et, au nom des Montcalm, des d'Iberville, que nous croyons voir paraître à chaque instant, nous nous sentons attendrir, pleurer, rire. Tantôt, c'est le langage et l'accent de l'*habitant* ; tantôt c'est l'approche d'une tribu sauvage qui salue par des cris ; c'est le spectacle de ces Indiens, tatoués, bigar-

rés, couronnés de plumes, qui se glissent dans les bronzailles, les yeux ardents, le corps souple comme le serpent, et s'élançant sur leur victime avec des cris épouvantables ; c'est leur danse et leur chant de mort.

“ Nous apprenons plus dans ces quelques heures de représentation qu'en plusieurs années de simples lectures.

“ M. Arcade Laporte, préfet des études, et M. Camille Caisse, professeur de belles-lettres, au collège de l'Assomption, ont donc un grand mérite d'avoir si bien combiné le plan de cette pièce et mis tant de charme dans la rédaction.

“ Indépendamment de ce mérite intrinsèque, la pièce revêtait un mérite de circonstance indéfinissable de sentiment. M. de Gaspé, celui-là même qui avait fourni le sujet de la pièce et qui retrou-

vait, dans la bouche des héros du drame toutes les paroles tombées de sa plume, M. Gaspé était là, agréant l'hommage flatteur que l'on rendait à son talent, mais prêtant aussi au collège une partie de l'éclat attaché à son nom. Il était permis à l'illustre vieillard de se livrer aux émotions, en contemplant, sous une forme réelle, les héros de son imagination ; il était permis à l'auditoire d'exprimer par des transports plus vifs l'admiration due au génie de l'écrivain.

“ A la première apparition de M. de Gaspé dans la salle, les spectateurs, qui attendaient avec anxiété, cédèrent aux élans de leur cœur et le reçurent par une salve étourdissante d'applaudissements. M. Lactance Archambeault, l'un des acteurs, exposa alors le sujet en termes choisis et trouva le moyen d'exprimer

d'excellentes considérations sur les lettres canadiennes, représentées par M. de Gaspé et M. Bibaud, sur l'héroïsme canadien poussé à un si haut degré par les De Beaujeu et les De Saïaberry, aussi bien dignement représentées.

“ Nous avons admiré dans la pièce la richesse de certains costumes, entre autres, celui d'un chef sauvage, que M. Piché, curé de Lachine, avait emporté de Caughnawaga, et un costume militaire écossais que M. Ls. Normandeau avait obtenu de la bienveillance du major A. C. Smith, du 25<sup>me</sup> régiment. La pièce fut un triomphe complet.

“ Après la distribution des prix, M. l'abbé Barret, supérieur du Collège, fit l'éloge de M. de Gaspé. Il exprima le bonheur qu'éprouvait la maison de recevoir un aussi illustre écrivain. “ De-

vançant notre jeunesse de trois quarts de siècle. lui a-t-il dit, vous êtes ici comme l'expression vivante de l'antique noblesse et une précieuse relique de ce qui n'est plus... Si l'homme passe, l'honneur et la vertu ne passent pas."

" M. de Gaspé répondit dans les termes suivants :

" Monsieur le Supérieur et Messieurs,

" Je griffonne tant bien que mal dans la solitude de mon cabinet, mais là s'arrête mon savoir-faire : je n'ai jamais eu la parole facile, même pendant ma jeunesse ; et parmi les infirmités inhérentes au vieil âge, la perte de la mémoire, des mots propres, des expressions précises, est une de celles auxquelles un septuagénaire est le plus exposé, même dans sa conversation intime : c'est sous cette pénible impression que je me suis décidé à

écrire ce que je craignais de ne pouvoir improviser.

“ Après avoir écarté l'obstacle que je redoutais le plus, ma tâche est encore, néanmoins, bien difficile : celle d'exprimer combien j'ai été sensible à l'invitation que j'ai eu l'honneur de recevoir de Monsieur le Supérieur et de Messieurs les professeurs du beau et important collège de l'Assomption : cette invitation devait, en effet, me toucher bien vivement, puisque ces Messieurs ont poussé la courtoisie jusqu'à ses dernières limites, en m'offrant de donner une répétition d'un drame dont le fond est tiré de mon ouvrage : “ Les Anciens Canadiens,” si je consentais à y assister.

“ C'est dans une occasion aussi solennelle que celle-ci, que je regrette amèrement, Messieurs, que mon cœur ne

puisse parler sans le secours d'un interprète, car ma bouche ne peut exprimer que bien faiblement ce que j'éprouve de gratitude pour une faveur inattendue que je sais ne devoir qu'à la bienveillance des âmes généreuses qui m'ont convié à cette belle fête.

“ J'ai peu d'espoir, Messieurs, de conserver longtemps le souvenir de votre gracieuseté : le septuagénaire ne vit que pour la tombe la plus prochaine ; mais quelle que soit la durée de ma vie, elle aura l'effet de dissiper souvent les sombres nuages qui attristent, de temps à autre, l'existence d'un vieillard. Les jeunes Messieurs qui ont si bien joué le drame dont le fond est tiré de mon ouvrage, “ Les Anciens Canadiens ” m'ont transporté aux beaux jours de ma jeunesse, et m'ont fait vivre pendant trois heures

avec les amis que mon imagination avait créés.”

M. Bibaud prit ensuite la parole. —“ Je dois dire quelques mots pour me rendre à l'invitation qui m'a été faite. L'an dernier, au collège Sainte-Marie, j'entendis faire l'éloge de Mgr. Joseph-Octave Plessis ; cette année, on célébra, au collège de Montréal, la mémoire de Jacques Cartier et de Montcalm. Ici, je vois le drame des *Anciens Canadiens*. C'est donc réellement une phase nouvelle qui s'annonce dans les jeux littéraires des collèges. On parle du Canada. C'est une manière d'affirmer que nous sommes un peuple. Messieurs les élèves, vous n'aurez pas deux fois peut-être l'avantage de jouer une telle pièce devant l'auteur des *Anciens Canadiens*, et, en vous applaudissant de votre bonne

fortune, conservez toujours le souvenir de cette belle occasion.”

Les échos de la presse répétèrent ces éloges et ces cris de triomphe partis du collège de l'Assomption.

O mon vieil ami ! autrefois, lorsque vous étiez descendu jusqu'à la dernière étape du malheur, ruiné, flétri, captif, vous vous écriiez dans toute l'amertume de votre âme : “ O mon Dieu ! une  
“ journée, une seule journée de ces joies  
“ de ma jeunesse, qui me fasse oublier  
“ tout ce que j'ai souffert ! Oh ! une  
“ heure, une seule heure de ces bonnes  
“ et vivifiantes émotions qui, comme  
“ une coupe rafraichissante du Léthé,  
“ effacent de la mémoire tout souvenir  
“ douloureux ! ” Bon vieillard ! cette  
heure de félicité que vous avez si ardemment demandée au ciel, après trente

années d'attente, il vous a été donné de la goûter comme un avant-goût des grandes joies futures. Et, du fond de votre âme attendrie et reconnaissante, vous vous êtes écrié : “ Grâces vous soient rendues, ô mon Dieu, pour ce bienfait ! “ Grâces soient aussi rendues à cette “ aimable jeunesse qui a compris mon “ cœur ardent et enthousiaste comme le “ sien, et qui a couronné mes cheveux “ blancs de ses lauriers ! Maintenant, ô “ mon Dieu ! laissez aller en paix votre “ serviteur. ”

---

## V

### MORT DE M. DE GASPÉ.

“ Depuis quelques années, l'aimable auteur des *Anciens Canadiens* n'écrivait plus, mais sa causerie abondante et spirituelle ne tarissait pas, et les souvenirs d'un passé dont il était presque le dernier et à coup sûr le plus fidèle témoin, revenaient sans cesse sur ses lèvres. La vieille société revivait en lui et la nouvelle admirait ce parfait modèle des belles manières et des mœurs d'autrefois. Québec s'enorgueillissait de l'avoir dans ses murs, et c'est, avec une sorte de res-

pect mêlé d'affection, qu'on le suivait du regard parcourant nos rues, un livre sous le bras, arrêté à chaque pas, non par le ralentissement de l'âge, mais par mille réminiscences irrésistibles. Notre ville était pour lui remplie d'attraits, peuplée de figures familières ; il avait connu les grands-pères de tous ceux dont il voyait les noms indifférents, et il portait intérêt à tous.

“ M. de Gaspé était l'exquise personification de l'*homme d'esprit* d'autrefois. On retrouvait dans sa conversation, dans ses saillies, un genre à peu près perdu, une vivacité et un naturel que nous n'avons plus. Nous avons encore de l'esprit, mais ce n'est plus le même : il coule moins directement de source, il est plus apprêté et surtout moins gai. Nos

pères plaisantaient autrement et s'amusaient mieux.

“ Lorsque plus tard l'historien voudra recomposer pour la postérité l'ancienne société canadienne, il placera au sommet des événements politiques la fière et mâle figure de M. Papineau, et au-dessus du tableau animé de la Cour et de la Ville l'image souriante de M. de Gaspé. ” <sup>1</sup>

M. de Gaspé est décédé le 29 janvier dernier, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, chez son gendre, l'honorable juge Stuart, qui a entouré sa vieillesse des soins du plus tendre des fils.

Après avoir fermé les yeux à mon vénérable ami, j'écrivis, à travers mes larmes, les lignes que je transcris ici :

“ Il est mort le noble vieillard, le con-

1. *L'Événement*, 30 janvier 1871.

teur aimable, le témoin et le peintre des anciennes mœurs canadiennes, le chanteur émouvant de nos malheurs !

“ Tout ce qu’il y a de Canadiens, jaloux de nos gloires nationales, joindront leurs regrets aux nôtres, pleureront comme nous cette étoile brillante qui vient de s’éteindre dans notre ciel, et viendront apporter leur tribut d’hommage et de respect à cette noble mémoire.

“ Après une longue vie remplie de vicissitudes, vouée longtemps au silence, M. de Gaspé est devenu en peu d’années le plus populaire de nos écrivains : son nom est aussi connu sur les bords du Saint-Laurent que celui du vieil Ossian dans les montagnes d’Ecosse ; et sa mort sera pleurée par nos compatriotes, com-

me celle du barde écossais par les fils de Fingal.

“ Ce rapprochement avec le poète calédonien rappelle involontairement un passage des *Mémoires* de M. de Gaspé, où celui-ci parle en termes trop saisissants de sa mort pour que cette citation ne trouve pas place ici. Après avoir raconté une de ces soirées brillantes que donnait le gouverneur Craig, à Spencer Wood, M. de Gaspé fait ce retour sur lui-même :

“ Soixante-ans se sont écoulés depuis ce jour. Mes pas, qui se traînent aujourd'hui pesamment, laissaient alors à peine la trace de leur passage. Toute la jeunesse qui animait cette fête des anciens temps dort aujourd'hui dans le silence du sépulcre : celle même qui a partagé mes joies et mes douleurs, celle

qui, ce jour même, accepta pour la première fois une main qui, deux ans plus tard, devait la conduire à l'autel de l'hyménée, celle-là aussi a suivi depuis longtemps le torrent inexorable de la mort qui entraîne tout sur son passage.

“ Ces souvenirs rappellent à ma mémoire ce beau passage d'Ossian :

“ But why art thou sad, son of Fingal ? why grows the cloud of thy soul ? the sons of future years shall pass away : another race shall arise. The people are like the waves of the ocean ; like the leaves of woody Morven : they pass away in the rustling blast, and other leaves lift their green heads on high.

“ En effet pourquoi ces nuages sombres attristent-ils mon âme ? Les enfants de la génération future passeront bien vite, et une nouvelle surgira. Les hom-

mes sont comme les vagues de l'océan, comme les feuilles innombrables des bosquets de mon domaine ; les tempêtes des vents d'automne dépouillent mes bocages, mais d'autres feuilles aussi vertes couronneront leurs sommets. Pourquoi m'attrister ? quatre-vingts enfants, 1 petits-enfants et arrière-petits-enfants porteront le deuil du vieux chêne que le souffle de Dieu aura renversé. Et si je trouve grâce au tribunal de mon souverain juge, s'il m'est donné de rejoindre l'ange de vertu qui a embelli le peu de jours heureux que j'ai passés dans cette vallée de tant de douleurs, nous prierons ensemble pour la nombreuse postérité que nous avons laissée sur la terre. ”

1. A sa mort, M. de Gaspé comptait cent-quinze enfants et petits-enfants.

Il est allé rejoindre, dans la terre des vivants, cette compagne chérie, et goûter enfin ce repos qui fut absent de sa vie. Sa dernière heure, accompagnée de prières et de bénédictions, réjouie par toutes les grâces et les secours de la religion, a été douce comme l'espérance, suave comme la charité. Juste et épuré par les larmes, il s'est vraiment endormi dans le Seigneur : nous qui avons été témoin de ses derniers instants, après l'avoir suivi chaque jour de sa maladie, nous pouvons en donner l'assurance à ses amis et à sa famille qui le pleurent.

“ Cette heureuse mort est un grand exemple qu'il fait bon mettre sous les yeux de la génération présente.

“ La douceur de M. de Gaspé, sa patience au milieu d'atroces douleurs, furent inaltérables jusqu'à la fin. Cette

exquise amabilité qu'on admirait chez lui, paraissait plus exquise encore que d'habitude. Il était attendri jusqu'aux larmes des soins maternels que lui prodiguaient ses enfants. Voyant autour de son lit ses trois filles, Madame Stuart, Madame Fraser et Madame Hudon, qu'il appelait, en souriant, "ses trois Grâces," leur tendresse lui mettait sur les lèvres les plus gracieuses paroles.

"S'adressant à Madame Alleyn, son autre fille, qui se penchait vers lui pour l'assister, un souvenir classique lui venant en mémoire, il se mit à réciter ces vers d'Horace :

Eheu ! fugaces, Posthume, Posthume,  
Labuntur anni : nec pietas moram  
.....  
Adferet indomitaeque morti.

"Mais, tiens, ma fille, continua-t-il, j'oubliais que tu ne sais pas le latin.

Voici ce que signifie cela: Hélas ! mon ami, les années rapides s'enfuient, et ta piété filiale ne saurait retarder l'indomptable mort.

“ Le moment suprême du bon vieillard a été une scène vraiment biblique. Entouré de ses enfants et de ses petits-enfants, qui remplissaient la chambre mortuaire, et qu'il voyait agenouillés autour de sa couche funèbre, son agonie ressemblait à celle des patriarches des anciens temps, Isaac, Jacob, Tobie, expirants, calmes, pleins de jours et d'espérance, au milieu de leur nombreuse postérité. Sa figure enflammée par la fièvre, illuminée par l'émotion et la ferveur, semblait entourée d'une auréole. Ses yeux, où toute sa vie et son âme s'étaient concentrées, brillaient d'un éclat qu'on ne lui avait jamais vu ; et

son intelligence était aussi lucide, sa parole aussi claire que dans ses plus beaux jours.

“Après avoir dicté ses dernières volontés, distribué ses derniers conseils avec ses dernières charités, il joignit les mains, se recueillit et levant les yeux au ciel : “Mes enfants, dit-il, je meurs dans la foi en laquelle j’ai été élevé, la foi de l’Eglise catholique, apostolique et romaine. J’ai été absout par le ministre du Seigneur, et j’espère que Dieu aura pitié de mon âme. Mon seul regret est de n’avoir pas mieux vécu.” Puis étendant les mains : “recevez ma dernière bénédiction ; je vous bénis, mes enfants et mes petits enfants.”

“Une de ses filles lui dit alors en sanglotant : “Papa, bénissez donc mes petits enfants qui sont absents.” “Oui,

ma chère fille, dit-il, je les bénis. Qu'ils soient heureux sur la terre et bons chrétiens ! ”

“ M'approchant de lui : “ Je ne vous oublierai pas dans mes prières, lui dis-je. ” “ Ni moi, dans l'éternité, ” répondit-il en me serrant affectueusement la main. “ Vous vous rappelez, continua-t-il, ce sauvage, dont je vous ai raconté l'histoire et que ses ennemis torturaient si cruellement. Eh bien ! je souffre plus que lui, mais j'offre mes souffrances en expiation de mes péchés. ”

“ Chose étonnante ! sa surdité qui avait été si grande sur la fin de ses jours, disparut, et il suivit avec un profond recueillement les prières des agonisants. Il se joignit à cette sublime prière qu'il admirait tant, qu'il a cité lui-même, avec un si rare bonheur, dans les *Anciens Canadiens* :

“ Partez de ce monde, âme chrétienne,  
“ au nom de Dieu le Père tout-puissant  
“ qui vous a créée; au nom de Jésus-  
“ Christ, fils du Dieu vivant, qui a souf-  
“ fert pour vous; au nom du Saint-Esprit  
“ qui vous a été donné, etc., etc.”

“ Ce fut ensuite un spectacle navrant et consolant à la fois que de voir ses enfants et ses petits-enfants, venir, l'un après l'autre, baiser, une dernière fois, le front glacé du vicillard, qui adressait à chacun d'eux une parole affectueuse. Enfin, il joignit les mains, leva les yeux, les referma, et, comme son Sauveur, poussa un profond soupir et ce fut tout. La pâleur de la mort s'étendit sur sa figure qui devint placide et blanche comme un marbre.” <sup>1</sup>

1. *Le Courrier du Canada*, 30 Janvier 1871

M. de Gaspé est mort comme devait mourir un fils des croisés, un allié du Grand-Maître des chevaliers de Malte, Villiers de l'Isle-Adam, un petit-fils d'un des héros de Carillon et de Sainte-Foye.

Les funérailles de M. de Gaspé ont eu lieu à Saint-Jean Port-Joli, où il avait exprimé la volonté de reposer à côté de ses ancêtres.

“ A leur arrivée à la station de Saint-Jean Port-Joli, dit un témoin des obsèques, les restes chéris de M. de Gaspé furent placés dans un magnifique char funèbre qu'on avait fait venir de Saint-Roch des Aulnets pour la circonstance. Suivis d'un grand nombre d'amis, ils furent transportés chez M. le notaire Duval, où ses amis intimes leur tinrent compagnie avec le respect le plus marqué et le plus soutenu.

“ Le lendemain eut lieu, à neuf heures, le service funèbre de celui qui vivra éternellement dans notre mémoire.

“ Les décorations faites par M. Albert Vocel étaient supérieures à celles que nous avons eues jusqu'alors. L'église toute tendue de noir avait un aspect lugubre qui s'accordait trop bien avec notre douleur.

“ Les coins du poêle étaient portés par le colonel Fraser, de la Rivière-du-Loup, L. Z. Duval, écuyer, Pierre Dumas, écuyer, et Chs. Carrier, écuyer, de Saint-Jean Port-Joli.

“ Le service fut chanté par M. l'abbé H. Gagnon, accompagné de M. l'abbé M. Fortin, comme diacre, et de M. l'abbé P. Dubé, comme sous-diacre.

“ L'absoute fut faite par M. l'abbé M.

Fortin, assisté de M. l'abbé André Pelletier et de M. l'abbé de Gaspé.

“ Le chant de l'orgue, sous l'habile direction de M. Michaud, fut aussi parfait pour la circonstance.

“ Un immense concours de personnes assistaient à ce service, le plus triste et le plus solennel qu'ait vu la paroisse de Saint-Jean Port-Joli.

“ Outre plusieurs membres du clergé, parmi lesquels on comptait deux des professeurs du collège de Sainte-Anne qui avait voulu être représenté aux obsèques de M. de Gaspé, on remarquait, aux premières places, M. Alfred de Gaspé, fils du défunt, l'honorable juge Stuart, de Québec, et ses fils, l'honorable juge Loranger, de Sorel, l'honorable Charles Alleyn, de Québec, et ses fils, le Dr. Hudon et M. Fraser de la Rivière-du-

Loup, B. Pouliot, M. P. ; P. G. Verrault, M. P. P., le commandant Lavoie, et tous les principaux citoyens de Saint-Jean-Port-Joli et des paroisses voisines. ”

Cette démonstration solennelle fait autant d'honneur à la paroisse de Saint-Jean Port-Joli qu'au noble défunt qui en a été l'objet. Cette paroisse, plus heureuse que bien d'autres qui lui envient ce privilège, a prouvé qu'elle était digne d'être la gardienne de cette précieuse dépouille.

Et maintenant, ô vénérable ami ! laissez-nous vous faire nos adieux. Après tant d'épreuves et d'amertumes dont votre longue carrière a été remplie, reposez en paix parmi ceux que vous avez aimés. Comme vos ancêtres, vous avez noblement servi votre pays ; vous avez laissé après vous, avec de bons

exemples, des œuvres que nos neveux  
se transmettront comme un précieux  
héritage. Ils grandiront dans l'attachement  
à ces belles traditions que vos livres  
ont conservées, et apprendront à pro-  
noncer avec respect et amour le nom de  
Philippe Aubert de Gaspé.

---

## THE CANADIANS OF OLD. \*

---

In the form of a romance, an old Canadian, seventy-six years of age, has given us a series of highly interesting reminiscences of the manners, customs, habits of thought, legends, and superstitions of his countrymen, within the far-extending range of his own experience and recollection. Born, as he says of himself, "only eight-and-twenty years after the conquest of La Nouvelle France," he has been, if not an actual eye-witness of many of the most important events in the history of Canada, at least within the immediate sphere of their influence. Taking the date of his birth to be 1788, he was four years old when the representative form of government was first ceded to his country by Mr. Pitt, the first House of Assembly, composed of fifty mem-

\* The Canadians of Old. By Philippe Aubert de Gaspé. Translated by Georgiana M. Pennée. Quebec : Desbarrats.

bers, having been opened by Lieutenant-Governor Clarke in 1792. When he was nine years old, what has been called in Canadian history the "Reign of Terror" occurred, when the first free-spoken newspaper, published under the title of the *Canadian*, was put down for attacking the measures of the Government, the printer thrown into prison, and all his materials destroyed. From that time, he has seen the whole of the struggling action of the Canadian Parliament, together with the first and latest attempts of the Americans to annex his country to the United States. The period through which M. de Gaspé has lived has been so eventful, and the public occurrences of his earlier years were so brimful of romantic incidents, that he could hardly fail to be interesting while pouring out the budget of his recollections, even to listeners on this side of the Atlantic. Whatever the future of Canada, may be, her history forms a section of the history of the mother country of which we may, upon the whole, be proud—few conquests of our arms having been less abused than that of Canada; and, on this account, such information as M. de Gaspé conveys to us is welcome.

Our gossip opens his book with a description of Quebec as it appeared in the year 1757, and he then introduces us to two youths who are taking leave of their fellow-students of the Jesuits'

College, where they have been educated. The younger of the two is of French origin, the other of Scottish birth, the orphan son of a Highland laird who fell on the field of Culloden. Jules d'Haberville, the young Frenchman, is returning to his paternal roof, accompanied by Archy Locheill, the young Scotchman, on a visit. During the sleigh-journey the two youths amuse themselves with the liveliest of college "chaff," the intervals of their talk being filled by references to popular superstition attaching to a part of the road along which they are passing. This mode of telling a story is not new, but M. de Gaspó handles it neatly, and it serves well the purpose he has in view. On another part of their road, the travellers are made witnesses of a thrilling spectacle, and one of them, the young Scotchman, a principal actor. An over-venturesome *habitant*, or farmer, trusting to the solidity of the ice of the South River, which he had safely crossed on the previous day, is in imminent peril of being carried helplessly down the rapids, when he is rescued by Archy Locheill. The scene is described with no small graphic power, and is as exciting as many a chapter in recent so called "sensation novels," besides affording a distinct and very interesting view of the social habits of the Canadian villagers of old. Then follows a description of a "Supper at a Canadian Sei-

gnior's," which we are almost tempted to transcribe, such a picture of solid comfortable-ness, as well as picturesque grace, does it present. Equally pleasant is the description of a manor-house, with the owner exercising his seignorial right of exempting his tenants from payment of their rents—that is to say, such of them as can concoct ingenious excuses:—

“ ‘What, you rascal!’ says the landlord, ‘for the sake of a pitiful six months’ beast you want to evade the seignorial rights, established by your sovereign as solidly as those mountains to the north which you are looking at are established on their rocky bases. *Quos ego.*’ ‘I think,’ says the tenant, in a low voice, ‘he is talking wild Indian to frighten me;’ and aloud he added, ‘You see that my filly would, in four years’ time, have been (according to those who are judges of horseflesh) the best trotter in this south coast, and would have been worth a hundred francs if she were worth a sou.’ ‘Be off to the devil,’ answers my uncle Raoul, ‘and tell Lisette to give you a glass of brandy to console you for the loss of your filly. These rogues,’ adds my uncle, ‘drink more brandy than they pay rent!’ ”

The description of the ceremonial of dedicating the May-pole is a most interesting passage, illustrative of the peaceful life of the old Canadians.

It is strikingly contrasted with scenes of battle. The conquest is effected. On the bloody fields of Abraham, the two friends, Jules and Archy, fight on opposite sides—Jules under General Montcalm, Archy under General Wolfe. There are some love-passages between Archy and Blanche, the sister of Jules, in which the young lady patriotically refuses to ally herself with one of her country's conquerors, and remains to the end unshaken in her resolution, in spite of the close bonds of friendship which unite the rest of her family to the young Scotchman. In a note, M. de Gaspé says :—" A Canadian young lady, whose name I will not mention, under similar circumstances refused the hand of a rich Scotch officer in General Wolfe's army." Among his notes, which are extremely copious, will be found a vast deal of curious and valuable information, verified in many instances by authentic documents, or from the report of actual witnesses.

The chapter entitled the "Shipwreck of the *Augustus*" is a striking supplement to the written history of the Canadian conquest :—

"By recording the misfortunes of my own family," says M. de Gaspé, "I have tried to give some idea of the distress of the greater part of the Canadian nobility who were ruined by the conquest, and whose reduced descendants vegetated on the same soil that their ancestors had

conquered and watered with their blood. Let those who accuse them of want of talent and energy remember that, with their military education, it was difficult for them to devote themselves to any other occupations than those they were already with."

History generally fails to record the minor circumstances of the great events it recounts, and, but for writers such as M. de Gaspé, the tests by which alone it can be judged would be lost.

"The terms in favour of the French residents," says the writer of a History of Canada now before us, "were faithfully, and even liberally, fulfilled by our Government. All offices, however, were conferred on British subjects, who then consisted only of military men, with not quite five hundred petty traders, many of whom were ill-fitted for so important a situation. They showed a bigoted spirit, and an offensive contempt of the old inhabitants, including even their class of nobles. General Murray (the then Governor), notwithstanding, strenuously protected the latter, without regard to repeated complaints made against him to the Ministry at home; and by his impartial conduct he gained their confidence in a degree which became conspicuous on occasion of the great revolt of the United Colonies."

*Audi alteram partem.* M. de Gaspé gives a

very different view of the feeling inspired by Governor Murray's measures for the pacification of the country, one of which was the deportation of a large number of persons on board the *Augustus*, a vessel utterly unseaworthy, and the wreck of which caused the destruction of nearly every soul embarked in her. An account of the circumstances of this frightful event was published in Montreal, in 1778, by almost the only survivor of the catastrophe. In M. de Gaspé's volume, this gentleman, a M. de St. Luc, is made to tell the tragical story immediately after his escape from the wreck, and, says M. de Gaspé, "After M. de St. Luc's narrative, my aunt Bailly de Messein would say, we passed the rest of the night weeping and lamenting the loss of our relations and friends who had perished in the *Augustus*." It is as a picture of Canadian society as it existed in the days of the author's boyhood, however, that his book is most valuable and interesting. This picture he professes to paint without exaggeration, and we are inclined to trust him for the most part unhesitatingly.

—(*London Review*, 20 Oct. 1864, No. 220.)